

A retenir

COLZA Charançon du bourgeon terminal : Zonage du risque en fonction des secteurs géographiques concernés par le piégeage. Se référer à la carte de risque.
Altise d'hiver : Risque faible. A surveiller jusqu'au stade 3 feuilles.

COLZA - ÉDITION MIDI-PYRÉNÉES & AQUITAINE

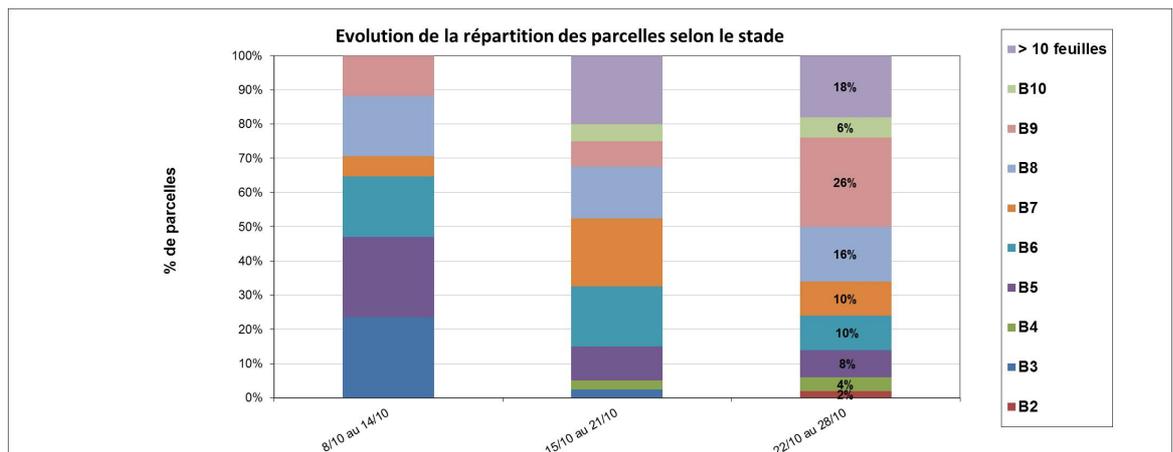
Le réseau Colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 73 sites. Au cours des sept derniers jours, 51 de ces parcelles ont pu faire l'objet d'une observation.

• Stades phénologiques et état des cultures

L'absence de pluies significatives sur certains secteurs freine la croissance des plus petits colzas. Les colzas les plus développés commencent à présenter des symptômes de carence azotée, pouvant être induite par le stress hydrique qui limite la minéralisation automnale.

Les stades font toujours le grand écart, en s'échelonnant du stade 2 feuilles au stade plus de 10 feuilles pour les parcelles les plus avancées. La majorité des parcelles se situe entre les stades 8 et 10 feuilles.

A ce jour, plus de 95% des parcelles du réseau ont dépassé le stade B3 (3 feuilles) et plus de 75% le stade B6 (6 feuilles).



Rappel: un stade est atteint dans une parcelle quand 50% des plantes l'ont atteint.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

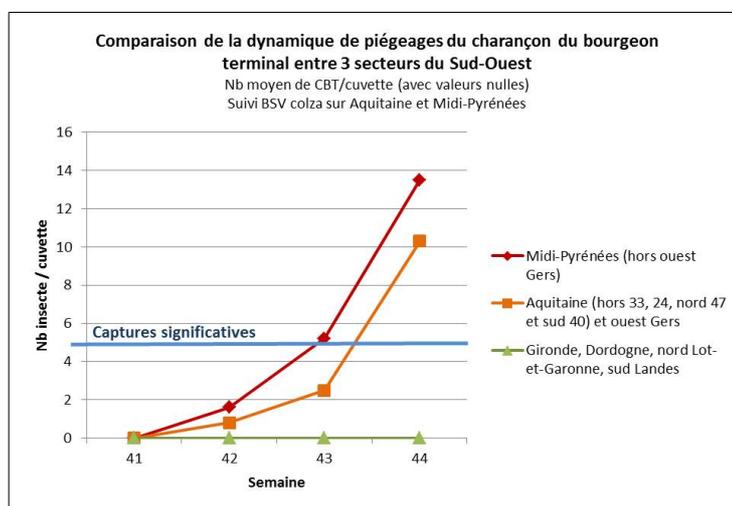
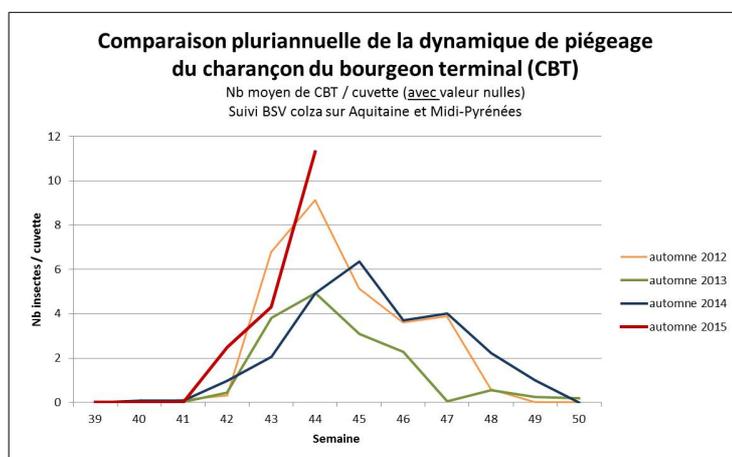
• Charançon du bourgeon terminal (adulte)

Les piégeages de CBT se sont fortement intensifiés et se généralisent sur la plupart des secteurs du Sud-Ouest.

Près de **75% des parcelles enregistrent des captures**, et plus de la moitié avec un nombre significatif (supérieur à 5 insectes par cuvette).

L'activité (fréquence de parcelles avec CBT et nombre d'insectes par cuvette) reste la plus importante sur l'ensemble de Midi-Pyrénées (cf carte ci-après).

A ce jour, le sud des Landes est épargné par la présence de CBT. En Gironde, Dordogne et nord Lot-et-Garonne, il y a peu de pièges, mais ces secteurs semblent pour l'instant indemnes d'insecte.



Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. Mais la lutte contre les larves étant impossible, **c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque** (quel que soit le stade du colza).

Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que **sa seule présence sur les parcelles constitue un risque**. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais **on retient souvent un délai de 8 à 10 jours** après les premières captures significatives.

Évaluation du risque :

- **Sur Midi-Pyrénées (hors ouest Gers)** : Du fait de piégeages déjà significatifs en début de semaine passée, **le seuil de nuisibilité est actuellement atteint**.

- **Sur l'ouest du Gers et Aquitaine (hors Gironde, Dordogne, nord Lot-et-Garonne et sud Landes)** : Les piégeages significatifs n'ont eu lieu que sur ce début de semaine, de ce fait, **le risque sera maximal en début de semaine prochaine**.

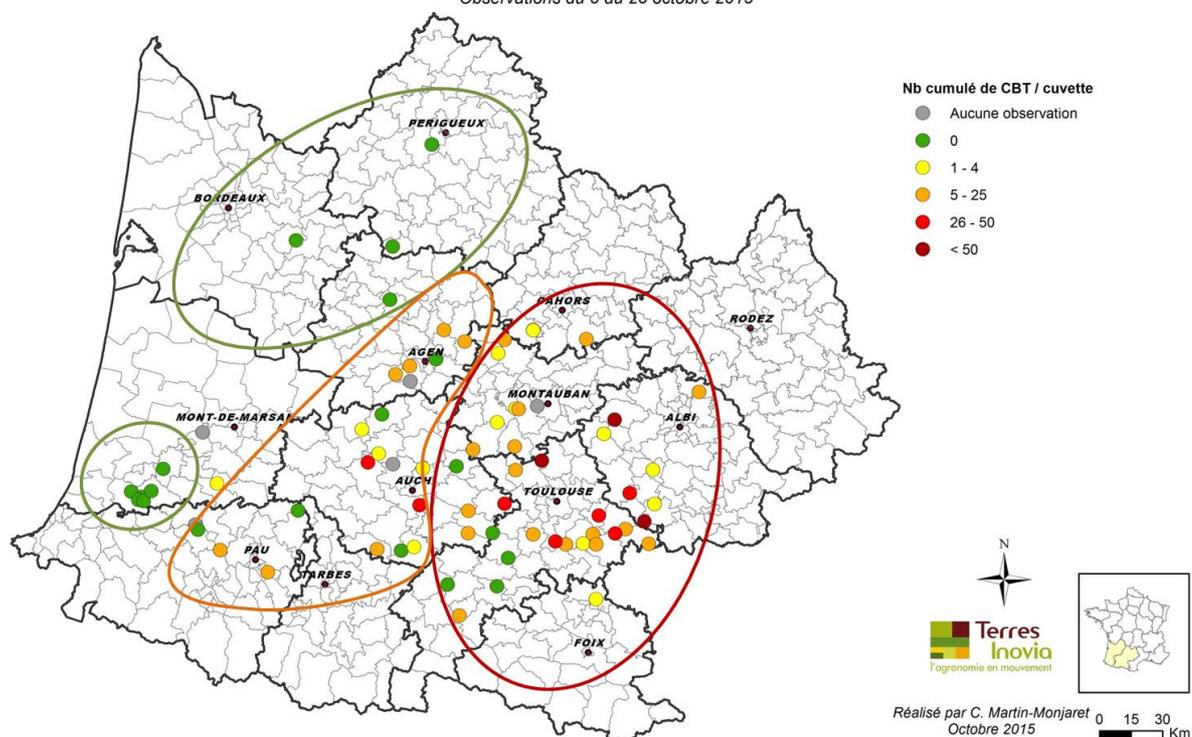
- **Sur les autres secteurs** : Pas de risque à ce jour, mais suivez attentivement le prochain BSV.

Les parcelles protégées à partir de la fin de la semaine dernière ne sont plus concernées à ce jour par le risque CBT.

Réseau BSV colza Aquitaine / Midi-Pyrénées 2015 - 2016

Piégeage charançon du bourgeon terminal (CBT)

Observations du 8 au 28 octobre 2015

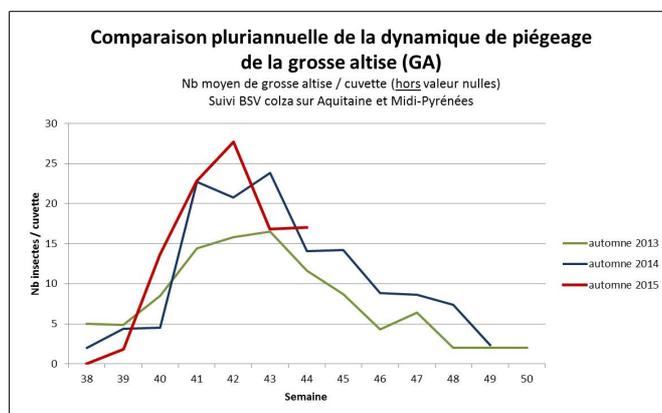


Attention : le risque parcellaire lié au charançon du bourgeon terminal ne s'évalue pas grâce au relevé de cuvette jaune dans une parcelle en particulier mais sur un réseau de parcelles.

• Altise d'hiver ou grosse altise

La grosse altise est encore observée dans près de 95% des cuvettes. Un nombre de captures significatif (> 5 individus) est enregistré sur près de 65% des parcelles (contre 70% la semaine passée).

Le nombre moyen de captures se maintient par rapport à la semaine passée. Les piégeages sont aléatoirement répartis sur la région.



Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil de nuisibilité :

- pour les levées avant le 1^{er} octobre le seuil est de **8 pieds sur 10 avec morsures**.
- pour les levées tardives, **au-delà du 1^{er} octobre**, pour tenir compte des conditions moins poussantes, le seuil est abaissé à **3 pieds sur 10 avec morsures**.

Évaluation du risque : Le risque lié à la prise alimentaire (destruction des feuilles) reste potentiellement élevé. Cependant, dans notre réseau, aucune des parcelles concernées par ce risque (moins de 5% des parcelles), n'atteint le seuil de nuisibilité.

Attention : Pour les quelques levées à partir de début octobre, le seuil bas de 3 pieds sur 10 avec morsures doit être appliqué. Dans ces situations (stade < 3 feuilles), poursuivez vos observations régulières sur plantes (morsures).

• Tenthrede

L'activité des larves de tenthrèdes diminue encore nettement cette semaine, puisqu'une seule parcelle du réseau signale leur présence.

Évaluation du risque : Risque faible et en diminution.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'**animateur filière colza** de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par AgriAgen, Antedis, AREAL, Arterris, CASCAP, Chambres d'Agriculture de la Haute-Garonne, du Lot, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, Conseiller privé, Epi Salvagnacois, Ets Ladevèze, Euralis, Gersycoop, L'Isle-aux-grains, Novasol, Qualisol, RAGT, Silos Vicois, Terres Inovia, Val de Gascogne, Vidal Appro, Vivadour et les agriculteurs observateurs. Pour la région Aquitaine, les observateurs sont précisés dans le BSV « Grandes cultures » d'Aquitaine.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.